Questions orales

Comme nous sommes déjà rendus à la moitié du mandat, le ministre peut-il nous faire un compte rendu sur l'avancement des travaux jusqu'ici? Peut-on s'attendre à ce qu'ils respectent ce délai?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, comme le député doit le savoir, les délégués américain et canadien n'ont aucun compte à me rendre puisqu'ils n'ont été nommés ni par moi ni par mon prédécesseur. Ils relèvent plutôt du premier ministre du Canada et du Président des États-Unis.

Cependant, je me suis entretenu avec William Davis et je compte bien rencontrer également Drew Lewis. D'après les renseignements qui me sont parvenus des deux, directement ou non, il semble que leurs travaux avancent rapidement.

Ils doivent présenter un rapport avant que le Président et le premier ministre ne tiennent à nouveau une réunion au sommet et, sauf erreur, ils seront en mesure de le faire même avant cette date.

LE CABINET DU PREMIER MINISTRE

LE SYSTÈME DE COMMUNICATION INFORMATISÉ

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, en l'absence du premier ministre, qui travaille sans doute sur sa nouvelle machine à courrier, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Au début de l'année, les Canadiens ont appris que le budget du cabinet du premier ministre a augmenté de 57 p. 100. Ils viennent maintenant d'apprendre qu'un nouveau système de communication informatisé, destiné au cabinet du premier ministre, doit coûter 7 millions de dollars. Le vice-premier ministre peut-il expliquer ou justifier une dépense semblable à une époque où l'on demande aux Canadiens ordinaires de se serrer la ceinture et où le même gouvernement rogne sur les allocations familiales?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre suppléant des Communications): Monsieur le Président, tout d'abord, il n'y a pas de dépenses de 7 millions de dollars de prévues au Bureau du premier ministre, c'est que, tout simplement, le ministère des Communications expérimente pour un montant d'environ \$500,000, mais disons que ce qui coûte \$500,000 pour nous coûtait 7 millions de l'autre côté il y a deux ans. Dans ce cadre-là, nous expérimentons simplement quelque chose qui ne se rapporte pas du tout au courrier du premier ministre, mais simplement aux procédures internes et du Conseil privé et du Bureau du premier ministre.

Quant aux 7 millions de dollars en cause, c'est un projet d'ensemble qui n'a eu aucun aval ministériel, et c'est encore dans les documents de recherche du député de Glengarry-Prescott-Russell.

LA CENTRALISATION DU SYSTÈME DE SONDAGE D'OPINION PUBLIQUE, DE LA CORRESPONDANCE ET DE L'INFORMATION

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président.

Nous savons maintenant que le premier ministre veut centraliser dans son bureau tout le système de sondage d'opinion publique et, maintenant, avec de l'équipement dispendieux, la correspondance et l'information. Comment le ministre peut-il nous dire, nous expliquer ou nous justifier pourquoi cet équipement est nécessaire et quelle assurance les députés auront-ils que tout cet équipement ne servira pas à peu près exclusivement au parti progressiste conservateur pour tenter de «remonter» les problèmes qu'ils ont dans le moment?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre suppléant des Communications): Monsieur le Président, il est évident que le député de Glengarry-Prescott-Russell, comme d'habitude, n'a absolument rien compris de ce que je lui ai dit.

Je lui ai dit que, comme dans l'ensemble des bureaux de la dimension de celui du premier ministre du Canada, il y a suffisamment d'opérations en termes d'écrits et de correspondance pour que cela se justifie non seulement . . . et si l'honorable député écoute attentivement, il n'aura pas à poser une troisième question . . . non seulement dans le Bureau du premier ministre, mais dans toutes les opérations du Conseil privé. Il y a des communications qui sont faites actuellement par le greffier du Conseil privé . . . Pour apporter des précisions, demandez-le lui, et il va sûrement vous donner la bonne réponse cette fois.

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AFRIQUE DU SUD-LE PROJET D'ACHAT D'UN LOGICIEL

Mme Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. On m'a signalé qu'un représentant du Conseil des sciences et de la recherche industrielle de l'Afrique du Sud se trouvait actuellement en Colombie-Britannique où il doit s'entretenir cette semaine avec la direction de MacDonald Dettwiler dans le but d'acheter un logiciel qui est financé presque totalement par le Conseil national de recherches, grâce à son programme d'aide à la recherche dans l'industrie. Nous ferions donc entendre au gouvernement sud-africain deux sons de cloche différents.

Le secrétaire d'État compte-t-il examiner cette affaire et garantir à la Chambre que les ministères fédéraux et les organismes d'État, dont le CNR, ont reçu la consigne de ne soutenir financièrement sous aucun prétexte des exportations vers l'Afrique du Sud, y compris des transfers de technologie?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question. Mes déclarations concernant l'Afrique du Sud ont certes été transmises à tous les ministères. J'entends assurément examiner l'affaire que la députée vient de me signaler pour ensuite la mettre au courant, ainsi que la Chambre, des résultats de mes démarches.